

Appel à projets : Fonds spécial Maghreb 2025

Depuis plus de 60 ans, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) s'engage avec ses partenaires pour la coopération entre la France et l'Allemagne. Grâce à des programmes d'échange, les jeunes de France et d'Allemagne peuvent vivre des expériences marquantes, nouer des amitiés transfrontalières, et renforcer la coopération pour la paix et la démocratie avec d'autres partenaires européens et internationaux. Le fonds spécial Maghreb, cofinancé par les deux ministères des Affaires étrangères, revêt une importance particulière dans les dispositifs de l'OFAJ.

Les échanges trinationaux entre la France, l'Allemagne et un pays du sud de la Méditerranée offrent aux jeunes la possibilité de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre les uns des autres dans un contexte international élargi. Ils acquièrent ainsi des compétences interculturelles qui contribuent à leur développement personnel, social et professionnel et qui sont essentielles pour leur formation et leur insertion professionnelle.

La Méditerranée est un lieu d'échanges. Cela se traduit par une histoire dense, une coopération éducative et culturelle intense, des relations commerciales séculaires, des migrations et du tourisme entre les deux continents. Les relations entre la France, l'Allemagne et les pays du Maghreb continuent de se développer et d'influencer l'engagement des jeunes générations. Au-delà des immenses opportunités qui émergent de la coopération euro-méditerranéenne, l'Europe et l'Afrique du Nord sont également confrontées à des enjeux communs. Les conflits et les rapports de force vacillants en Europe, au Proche-Orient et dans le pourtour méditerranéen, des processus de transition économique, l'accélération du changement climatique et la transition énergétique, les inégalités sociales et la discrimination ou encore les questions de migration et d'exode sont autant de défis pour les relations euromaghrébines. Dans les pays de l'Union européenne et du Maghreb, malgré toutes les différences, se posent des questions communes sur le renforcement ou le développement de la démocratie, sur la participation des jeunes à la société, sur les droits humains, la culture de la mémoire, l'égalité des sexes - des valeurs fondamentales qui sont de plus en plus menacées par les populistes, extrémistes et fondamentalistes. racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie représentent aujourd'hui problème particulièrement important au Maghreb et en Europe.

Avec les programmes trinationaux, l'OFAJ souhaite renforcer le dialogue entre les professionnels de la mobilité internationale et les jeunes des deux côtés de la Méditerranée. Ils visent à mettre en commun leurs expériences et leurs propositions, à créer des synergies, à favoriser le développement de sociétés démocratiques et à promouvoir la participation des jeunes.

Afin de renforcer les rencontres euro-méditerranéennes entre l'Allemagne, la France et les trois pays du Maghreb que sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, les ministères des Affaires étrangères français et allemand mettent à disposition de l'OFAJ, depuis 2019 et à parts égales, un fonds spécial Maghreb. Avec ce fonds, l'OFAJ soutient des projets à caractère pilote. Il est accompagné par le réseau Maghreb de l'OFAJ et par une conseillère ou un conseiller régional de l'OFAJ.

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org



1 Cadre général

1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux et plurinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation sociopolitique actuelle**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des Directives de l'OFAJ, les rencontres numériques et hybrides sont également éligibles.

L'OFAJ fournit des <u>guides et du matériel pédagogique</u> pour la mise en œuvre numérique des rencontres et des formations de jeunes.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants. Merci de consulter ces thématiques de manière attentive avant de déposer votre candidature.

A Renforcer l'engagement de la jeunesse dans la société civile pour défendre la démocratie

Le souhait de contribuer au bien commun reste particulièrement important pour les jeunes en Europe et au Maghreb. La jeune génération a moins confiance dans les instruments traditionnels de participation politique et mise de plus en plus sur les réseaux sociaux et d'autres formes de participation.

Les rencontres soutenues par l'OFAJ doivent encourager et permettre aux jeunes de s'engager au niveau local, national ou euroméditerranéen, notamment dans des associations, des comités de jumelage ou des conseils de jeunes. L'objectif est de familiariser davantage la jeune génération avec les processus de décision démocratiques et de faire mieux entendre sa voix politique et sociale. Les jeunes doivent se familiariser avec les défis des réseaux sociaux et apprendre à gérer la désinformation. La participation des jeunes favorise les processus d'intégration dans la société, reflète la diversité des situations et des projets de vie des jeunes et constitue un instrument efficace contre l'exclusion et la discrimination.

En même temps, les rencontres doivent contribuer à renforcer les liens entre la société civile et l'espace méditerranéen. L'OFAJ soutient en particulier des projets

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org



qui visent des coopérations à moyen ou long terme entre les organisations partenaires et les participantes et les participants, et qui mettent l'accent sur la participation politique et démocratique, les élections, le rôle des parlements, ou encore la séparation des pouvoirs et la liberté de la presse. Enfin, il est également possible de soumettre des projets, tels que des chantiers, qui soutiennent les régions touchées par le tremblement de terre au Maroc de septembre 2023 et organisent l'engagement des jeunes sur place.

B Soutenir les débats sur la mémoire et le patrimoine culturel

La vision de l'histoire – ou plutôt des histoires – du bassin méditerranéen et des relations entre l'Allemagne et la France ainsi que le Maghreb est marquée par des débats mémoriels très vifs. L'OFAJ soutient des projets qui encouragent une discussion ouverte et critique sur les différentes perceptions du passé – en particulier l'histoire coloniale et postcoloniale –, sur les différentes traditions d'acquisition et de transfert des connaissances ainsi que sur les savoirs scientifiques.

A l'ère du numérique et face à la disparition des témoins, il s'agit de développer des formats de mémoire dans lesquels les nouvelles générations s'approprient l'histoire de leurs sociétés et de leurs régions de manière innovante et interdisciplinaire. L'idée est de sensibiliser les jeunes à des thèmes à forte charge émotionnelle et de développer avec eux des méthodes permettant d'aborder ces sujets dans un contexte interculturel.

Les projets visent à porter, avec les jeunes, un regard croisé sur l'histoire et le présent. L'objectif est de montrer comment le patrimoine culturel est compris dans les différents pays, comment la population (jeune) se l'approprie et comment l'histoire façonne l'identité collective. L'OFAJ soutient des rencontres trinationales et plurinationales qui portent par exemple sur le changement des noms de rues ou la représentation du colonialisme dans l'espace public et dans les débats. Des projets qui mettent en perspective l'histoire coloniale et des questions politiques actuelles, sont également éligibles.

C Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique

Les vagues de chaleur et les périodes de sécheresse régulières en Europe et en Afrique du Nord mettent en évidence les défis et les effets du changement climatique. Les pays du pourtour méditerranéen sont confrontés à des risques environnementaux urgents tels que la pénurie d'eau, la réduction des ressources et la désertification. À cela s'ajoute la pollution des mers et des côtes. Le changement climatique menace les moyens de subsistance, la paix, la démocratie et la prospérité des populations d'Europe et d'Afrique du Nord, et représente aujourd'hui pour les jeunes l'un des principaux défis.

Parmi les conséquences du changement climatique figure la réduction de la production agricole et des mouvements de population. Il se pose la question comment relever ces défis économiques, sociaux et démographiques afin garantir

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



la cohésion et la prospérité des populations. L'OFAJ soutient notamment des projets qui sont réalisés avec des jeunes issus de différentes zones géographiques (zones rurales, zones isolées, quartiers prioritaires, etc.) afin que ces derniers puissent échanger sur leurs perspectives multiples et développer ensemble des idées pour l'avenir.

L'OFAJ soutient la protection du climat et de l'environnement, et la participation des jeunes qui se trouvent dans différentes situations de vie, et souhaite ainsi promouvoir des projets de recherche, des chantiers ou encore des initiatives concrètes de jeunes.

D Promouvoir les droits humains et l'égalité entre toutes et tous

Les droits fondamentaux sont régulièrement remis en cause et les minorités menacées. Le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, ainsi que les ségrégations et les discriminations doivent être combattus des deux côtés de la Méditerranée. De ce fait, l'OFAJ soutient des projets qui visent à renforcer la démocratie, les droits humains et la solidarité, et qui encouragent des interactions et des relations respectueuses et pacifiques.

Les jeunes doivent acquérir des compétences démocratiques et être en mesure de s'opposer aux discours populistes et d'extrême droite ou encore aux théories du complot. La liberté d'opinion et de la presse, le pluralisme et l'utilisation critique des nouveaux médias peuvent figurer parmi les thématiques des rencontres.

En outre, l'OFAJ encourage les projets qui contribuent à renforcer l'égalité des genres et les droits des minorités. Une attention particulière est accordée aux questions d'intégration, aux droits des femmes, des personnes LGBTQI+ et des personnes issues de l'immigration. Les migrations représentent un thème important des interactions et des coopérations entre les pays d'Afrique du Nord et d'Europe. L'OFAJ soutient des initiatives qui permettent aux jeunes d'échanger sur les défis et les opportunités de la migration et qui encouragent leur engagement en faveur de la diversité et de la cohésion sociale.

E Soutenir la formation professionnelle, l'innovation et l'entrepreneuriat social

Les inégalités sociales, le chômage et le manque de perspectives professionnelles sont des questions sociales importantes, tant en Europe qu'en Afrique du Nord. La possibilité de suivre une formation, de bénéficier de conditions d'insertion professionnelle correctes et de perspectives d'évolution satisfaisantes sur le marché du travail est fondamentale pour le développement économique et la cohésion des sociétés françaises, allemandes et maghrébines. Ils permettent de réduire les phénomènes d'exclusion sociale et économique et de préserver la jeunesse d'une dérive vers des mouvances antidémocratiques. Ainsi, une formation professionnelle de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail, le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que la coopération avec la diaspora

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org



sont des facteurs clés pour soutenir l'emploi de la jeunesse et leur participation active au marché du travail.

Avec ce fonds spécial, l'OFAJ soutient des rencontres destinées à des jeunes en formation professionnelle ou universitaire, en recherche d'emploi ou en cours d'insertion ou reconversion professionnelle dans différents domaines. Depuis le début de la guerre en Ukraine, la politique énergétique européenne connait un changement et de nouveaux partenariats énergétiques sont développés, notamment entre l'Allemagne, la France et l'Afrique du Nord. L'OFAJ soutient donc en particulier des projets dans le domaine de l'approvisionnement énergétique, des énergies renouvelables et des nouvelles technologies, qui offre des opportunités importantes pour l'insertion professionnelle des jeunes. Des rencontres qui mettent l'accent sur l'agriculture, la santé et les professions sociales, ainsi que sur le développement de l'artisanat sont également éligibles.

Pour de nombreux thèmes, le sport, l'art et la culture se prêtent à la transmission et à la présentation de contenus, en plus de différentes méthodes d'éducation non formelle et d'échanges internationaux de jeunes. Grâce à leurs propres approches méthodologiques, les thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité.

2 Critères de subvention

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux Directives de l'OFAJ, les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Les porteurs de projets peuvent également être des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. L'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, le développement et la mise en œuvre du projet est prise en considération au moment de la sélection des projets.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le groupe cible des projets. Les rencontres s'adressent aux enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle. Les offres de mobilité sont ouvertes pour l'ensemble

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



de la jeunesse, et tout obstacle pour accéder aux programmes d'échanges doit être levé ou évité. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes ayant un accès limité aux programmes d'échange; par exemple des jeunes réfugiés¹.

Il est attendu que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que les porteurs de projet prennent en compte la question du genre et de la réduction des inégalités dans la conception et réalisation de la rencontre. Le nombre de participantes et participants de chaque pays doit être équilibré (de préférence environ un tiers du groupe par pays). La rencontre peut accueillir au maximum 70 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs, veuillez consulter les <u>Directives de l'OFAJ</u>.

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune. Il peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que les participantes et participants s'engagent sur l'ensemble du cycle des trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises par phase de rencontre et elles ne sont valables que pour les parties qui se déroulent au cours de l'année budgétaire, c'est-à-dire de janvier à décembre 2025. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des phases de rencontre demandées, sont également éligibles. Elles doivent cependant faire l'objet d'une demande de subvention à part entière.

2.4 Pays partenaire

Les pays suivants sont éligibles : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Des rencontres plurinationales avec deux ou trois pays du Maghreb sont possibles dans des cas exceptionnels justifiés, lorsque le contenu et la thématique présupposent un lien géographique régional et/ou historique.

2.5 Critères pédagogiques et conditions

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

¹ D'après les Directives de l'OFAJ qui s'appuient sur la terminologie officielle de la Commission européenne, il s'agit de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Vous trouverez une définition de ce groupe dans le glossaire des Directives de l'OFAJ. Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- Apprentissage interculturel: sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trinationaux.
- Participation: les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats;
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret² et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants.
- Protection de l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique : l'OFAJ s'efforce d'atteindre la neutralité carbone et de protéger l'environnement dans le cadre des échanges de jeunes afin de veiller aux droits des générations futures. Il encourage des rencontres respectueuses du climat et de l'environnement. Avez-vous intégré ce thème lors de la conception de la rencontre, tant pour les contenus, la pédagogie ou la mise en œuvre du projet (par exemple : réduction des émissions de gaz à effet de serre, promotion de la neutralité climatique pendant la rencontre)? Votre projet soutient-il un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU ? Grâce à l'appli de l'OFAJ Dekarbo, vous pouvez calculer et réduire le bilan en CO2 de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base de chaque journée supplémentaire du programme, dès lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train.
- **Utilisation critique des médias**: le projet sensibilise à la question de la désinformation et des *fake news*. Il encourage les participantes et participants à se forger leur propre opinion et à développer leur esprit critique en leur demandant de varier leurs sources d'information.
- **Sensibilisation aux langues étrangères**: la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. <u>L'animation linguistique</u> et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- Communication et visibilité: Prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Les projets sélectionnés sont présentés par leurs

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfiw.org

² Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives



organisations dans <u>le groupe Facebook régional</u>. Le <u>kit de communication</u> <u>de l'OFAJ</u> est à votre disposition.

3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un maximum de 25 000 € par phase de rencontre. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de participantes et participants impliqués. Il est nécessaire d'apporter des fonds propres en plus de la subvention ou de chercher des apports financiers tiers.

Merci de consulter les Directives de l'OFAJ pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique et hybride.

60 % de la subvention seront versés un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet allemand ou français avant le **1**^{er} **novembre 2024** en remplissant <u>le formulaire de candidature en ligne</u> dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à** <u>trinational@ofaj.org</u>. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le statut de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection. La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une centrale de l'OFAJ s'engagent à informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont et à respecter la procédure décentralisée en vigueur.

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café le 16 septembre 2024 (en français) et le 17 septembre 2024 (en allemand) sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Si vous le souhaitez, merci de vous inscrire ici jusqu'au 9 septembre 2024.

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org



5 Contact

Laura Bonn Chargée de projet « Programmes trinationaux » +33 1 40 78 18 85 trinational@ofaj.org

> 51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> > Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org